



INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** salle des fêtes 08200 Saint-Menges
- Horaires :** **8h à 14h** les **7 - 10 - 15 - 20 km** arrivée avant 18h
- Parcours :** ouvert à tous, les enfants de - 10 ans devront être accompagnés.
- Licence de participation :**

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2 € 00 donnant droit au tampon IVV au retour et portant les cachets de contrôle.

Gratuit aux enfants de - 12 ans et personnes handicapées, réglée par le C.D.

Renseignements : Mr EYQUEM Joël
12, rue des Vieux Prés
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

 03.24.56.16.36. ou 06.16.61.07.90.
 joel.eyquem@hotmail.fr

- Récompenses :** Aux groupes les mieux représentés, aux personnes âgées, diplômés pour les enfants - de 12 ans.
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile par Groupama. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Boissons et petites collations gratuites aux contrôles. Restauration chaude et froide au retour.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer en forêt et les chiens doivent être tenus en laisse.
- Secourisme :** Premiers secours assurés par nous même.
- Urgence :** 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.

DIMANCHE

03 septembre 2017

ST-MENGES

Ardennes [France]

RANDONNEE POPULAIRE INTERNATIONALE

Parcours : 7, 10, 15 et 20 km

Membre de la FFSP N° F 0181



Visa FFSP : 2017-08-342-1F

Internet : <http://www.ffsp.fr>

E-mail : contact@ffsp.fr

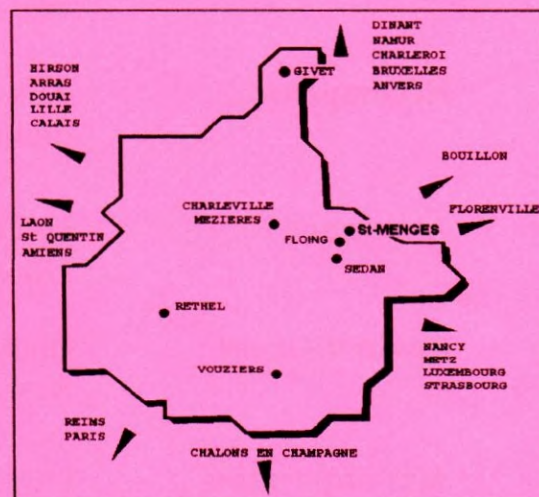


Groupama



VVF VILLAGES
LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE

Carola



Partenaires de la FFSP

Joie, Santé, Liberté et Découverte de la Nature par un sport à votre mesure

Agrément ministériel national du 20 juin 2006
Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté
N° 012 156 du 02 août 2001

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique